

CHARCUTERIE DE LA THUR rappelle Saucisse blanche crue à frire

- Noms des modèles ou références concernés : **Saucisse blanche crue à frire**
- Marque : **Charcuterie de la Thur**
- GTIN 3760050060795 Lot 44 Date limite de consommation 23/02/2025
- GTIN 3760050061716 Lot 44 Date limite de consommation 19/02/2025
- GTIN 3760050068005 Lot 44 Date limite de consommation 23/02/2025
- Conditionnements : **Conditionné en barquettes par 4 sous atmosphère modifiée + saucisses vendues en vrac au rayon traditionnel coupe**
- Date début/fin de commercialisation : **du 13/02/2025 au 17/02/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **68.040.001**
- Zone géographique de vente : **Départements : HAUT-RHIN (68)**
- Distributeurs : **Leclerc, U enseigne, Cora**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Détection listéria**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :

Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RE COURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **lundi 3 mars 2025**

CONTACT

- Numéro de contact : **0389377490**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux

**FAITES PASSER LE MESSAGE :**

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre